

## DÉVOREX

**INSECTICIDE DE CHOC SPÉCIAL GROS DÉBIT  
DÉTRUIT GUÊPES, FRELONS  
ET TOUS LES INSECTES RAMPANTS OU VOLANTS  
PULVÉRISATION LONGUE PORTÉE  
Formulation spéciale sapeurs-pompiers  
(Aérosol)**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : liquide  
**Densité** : inférieure à 1  
**Odeur** : légère  
**Couleur** : incolore  
**pH** : sans  
**Point éclair** : inférieur à 0°C

#### Composés actifs biocides :

Cyperméthrine cis/trans +/-40/60

(n°CAS 52315-07-8) : 1,67 gr/Kg

Chrysanthemum cinerariaefolium, extract from

open and mature flowers of tanacetum cinerariifolium obtained with supercritical CO<sub>2</sub> (n°CAS 89997-63-7) : 0,24 gr/Kg

Butoxyde de pipéronyle (n°CAS 51-03-6) : 0,73 gr/Kg



### PROPRIÉTÉS

**DÉVOREX**, insecticide à action foudroyante, permet une lutte efficace contre tous les insectes volants ou rampants tels que guêpes, frelons, bourdons, mouches, moustiques, moucheron, blattes, fourmis, cloportes, pince-oreilles, araignées, mites, scarabées, puces, punaises, etc...

**Avantages** : la buse directionnelle spéciale de l'aérosol assurant une pulvérisation puissante d'une portée jusqu'à 5 mètres, **DÉVOREX** permet de traiter les guêpiers à distance ce qui le rend très apprécié par les services de sécurité et les sapeurs pompiers. Lors de sa propulsion, forme un important brouillard insecticide qui entraîne la mort immédiate par paralysie et asphyxie de tous les insectes se trouvant dans son champ d'action.

**Domaines d'utilisation** : **DÉVOREX** est employé par les pompiers confrontés aux problèmes de nids dans les habitations (immeubles, maisons individuelles, etc...) et également par les syndicats d'immeubles, etc... S'utilise en extérieur et ne tache pas les supports lors de son application.

#### Utilisation de DÉVOREX suivant le tableau indiqué ci-dessous

| APPLICATION                                   | DILUTION         | MODE D'EMPLOI                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Destruction des insectes volants ou rampants. | Prêt à l'emploi. | Pulvériser <b>DÉVOREX</b> en direction du problème à traiter.<br><b>Nota</b> : il est préférable d'effectuer le traitement le soir lorsque les insectes sont rentrés au nid. |

**Recommandations** : durant toute l'utilisation de **DÉVOREX**, tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés. Port de gants de protection recommandé, éviter d'inhalier les vapeurs/aérosols. Empêcher tout écoulement dans les égouts ou les milieux naturels. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Stockage : dans un local frais et ventilé à l'abri du gel, de l'humidité à l'abri de toute flamme ou source d'étincelles à une température comprise entre 10°C et 35°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption est portée sur chaque aérosol. Type de produit TP 18 (insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes).

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande ou sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*